



Disponible en ligne sur
SciVerse ScienceDirect
 www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
 www.em-consulte.com



Communication

Formation aux psychothérapies durant l'internat de psychiatrie : points de vue des internes et des PU-PH

Training in psychotherapy during psychiatric residency in France: Resident's and teacher's points of views

Aude van Effenterre^{a,*}, Marion Azoulay^b

^aDépartement de psychiatrie, institut Mutualiste Montsouris, 42, boulevard Jourdan, 75014 Paris, France

^bUMD Henri-Colin, groupe hospitalier Paul-Guiraud, 54, avenue de la République, 94806 Villejuif, France

INFO ARTICLE

Mots clés :
 Formation
 Internes
 Psychiatrie
 Psychothérapies
 Supervision

Keywords:
 Psychiatry
 Psychotherapy
 Resident
 Supervision
 Training

RÉSUMÉ

Dans les suites de la parution du décret du 20 mai 2010 réglementant l'usage du titre de psychothérapeute, deux enquêtes se sont intéressées au point de vue des étudiants et des enseignants sur la formation aux psychothérapies. L'une a été réalisée en 2010–2011 auprès des internes de psychiatrie, l'autre en 2012 auprès des PU-PH. Cet article résume les principaux résultats de ces enquêtes ayant déjà fait l'objet de publications, et les met en perspective avec les derniers articles internationaux traitant de la formation aux psychothérapies durant l'internat de psychiatrie.

© 2013 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

ABSTRACT

After the recent change in the French legislation (2010) regarding the regulation of the use of the title of "psychotherapist", psychiatrists are allowed to use this title at the end of their residency. Two surveys were carried out, one among residents in psychiatry in 2010–2011, the other among academic teachers. This article summarizes the main results of these surveys, which have already been published, and will be put into perspective with the last international publications about psychotherapy training during psychiatric residency.

© 2013 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

1. Introduction

Le décret du 20 mai 2010 légiférant sur l'usage du titre de psychothérapeute précise que, contrairement aux psychologues, psychanalystes et médecins non psychiatres, les psychiatres peuvent, dès la fin de leur internat, obtenir le titre de psychothérapeute en s'inscrivant sur le registre national des psychothérapeutes. Dans les suites de la parution de ce décret, deux enquêtes d'opinion ont été menées, l'une en 2010–2011 auprès des internes de psychiatrie [11], l'autre en 2012 auprès des PU-PH¹.

* Auteur correspondant.

Adresses e-mail : avaneff@gmail.com (A. van Effenterre), marion.azoulay13@gmail.com (M. Azoulay).

¹ van Effenterre A, Hanon C, Llorca PM. Enquête auprès des PU-PH sur la formation en psychiatrie en France. Soumis à l'Encéphale le 30 octobre 2012.

2. Principaux résultats de l'enquête auprès des internes

L'Association française fédérative des étudiants en psychiatrie (AFFEP) a mené une enquête quantitative auprès des quatre promotions d'internes inscrits au diplôme d'études supérieures (DES) de psychiatrie sur la formation aux psychothérapies durant l'internat afin de connaître l'intérêt des internes pour les psychothérapies, d'évaluer leur niveau de satisfaction quant à la formation universitaire reçue et l'attractivité des formations extra-universitaires dans ce domaine [11].

Le taux de participation a atteint 65 % (soit 869 internes sur 1334), 55 % des réponses ayant été obtenues via la version papier du questionnaire, 45 % via la version en ligne. Malgré des taux de réponses très hétérogènes d'une ville à l'autre (de 14 % à Dijon jusqu'à 84 % à Marseille), plus de la moitié des internes ont répondu au questionnaire dans 24 des 26 villes universitaires. Les taux de réponses par année d'internat sont, quant à eux, assez homogènes.

2.1. Opinion des internes sur la formation théorique universitaire

Dans un premier temps, les internes ont évalué leur formation théorique aux trois principaux courants psychothérapeutiques (à savoir psychanalyse, systémie et thérapies cognitivo-comportementales) dans le cadre du DES de psychiatrie en la cotant de la façon suivante : très insuffisante, insuffisante, satisfaisante ou très satisfaisante. Globalement, une proportion très élevée des internes ayant répondu au questionnaire juge cette formation insuffisante. En effet, 75 % des internes estiment la formation théorique à la psychanalyse et aux TCC insuffisante ou très insuffisante ; ce chiffre atteint 81 % des internes pour la formation théorique à la systémie [11].

2.2. Attractivité des formations extra-universitaires

Toutes années confondues (sans prendre en compte ici la formation psychanalytique faisant l'objet d'une question dédiée que nous allons développer ci-après), 15 % des internes ayant répondu au questionnaire ont déclaré suivre ou avoir suivi une formation aux psychothérapies en parallèle de leur DES, et 30 % ont déclaré y songer. En fin d'internat, ces formations complémentaires concernent près d'un quart (24 %) des internes ayant répondu au questionnaire [11].

Parmi les internes ayant suivi ou suivant de telles formations, 63 % les ont suivies dans des instituts privés ou des associations scientifiques spécialisées, contre 9 % dans le cadre de diplômes universitaires. Ces formations complémentaires coûtent, en moyenne, 1182 euros par an pour une durée moyenne de trois ans.

Le pourcentage d'internes suivant une formation aux psychothérapies en dehors de leur DES est très variable en fonction des villes (de 0 % à Marseille jusqu'à 37 % à Bordeaux ou à Tours) et des courants psychothérapeutiques. Dans trois villes, plus d'un quart des internes se forment aux psychothérapies en parallèle de leur DES : il s'agit de Bordeaux et de Tours où la très grande majorité d'entre eux se forment aux TCC, et de Nantes où la majorité se forme à la systémie.

Les TCC (47 %) et la systémie (42 %) représentent donc la grande majorité des formations complémentaires choisies par les internes [11]. Les autres méthodes de psychothérapies telles l'hypnose, les thérapies brèves, l'EMDR, la thérapie interpersonnelle, le mindfulness et l'entretien motivationnel représentent 11 % de ces formations.

2.3. Intérêt pour la psychanalyse

Toutes années confondues, 19 % des internes ayant répondu au questionnaire sont en cure analytique ou en psychothérapie d'inspiration psychanalytique, et un quart (26 %) songe à en débiter une. Le pourcentage d'internes en analyse augmente entre le début et la fin de l'internat puisqu'ils sont 13 % en première année et 26 % en quatrième année. Parmi ces internes en analyse, 40 % expriment le souhait d'exercer en tant que psychanalyste, soit 9 % de l'ensemble des internes ayant répondu à cette question et 13 % des internes de quatrième année [11].

Le pourcentage d'internes en analyse varie énormément d'une ville à l'autre. Ainsi, à Brest et à Strasbourg, plus de la moitié des internes sont en analyse (cure type ou psychothérapie d'inspiration psychanalytique), alors qu'ils sont moins de 10 % dans neuf villes (Caen, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Montpellier, Poitiers, Reims, Rennes et Saint-Étienne).

Il nous paraît intéressant de souligner que, parmi les internes en analyse, près d'un sur dix (9 %) suit une formation privée dans un autre courant psychothérapeutique et que près de trois sur dix (29 %) y songent [11]. Ceci témoigne de l'intérêt non exclusif des internes pour la psychanalyse ; et, il ne faut alors pas négliger le

coût d'un tel investissement en termes de temps et de finances qui pourrait aussi être un frein à une formation à plusieurs courants psychothérapeutiques.

2.4. La supervision

Dans cette enquête, la supervision était définie comme un « temps réservé à un échange avec un senior à propos des difficultés dans la relation thérapeutique entre l'interne et le patient ». Quatre-vingt-dix-sept pour cent des internes ayant répondu au questionnaire considèrent qu'une telle supervision est nécessaire durant l'internat, ce taux variant de 75 à 100 % des internes selon les villes [11]. Parmi eux, plus des trois quarts (78 %) la souhaiteraient hebdomadaire ou bimensuelle.

Malheureusement, à l'heure actuelle et malgré ce consensus, seule la moitié des internes (51 %) a accès à une supervision dans les services hospitaliers où ils sont en stage avec une grande hétérogénéité d'une ville à l'autre : de 1/5^e des internes à Grenoble (19 %) à 4/5^e des internes à Nantes (81 %). Dans quatre villes, moins d'un tiers des internes ont accès à une supervision : Dijon, Grenoble, Marseille et Rouen. À l'opposé, dans cinq villes, plus de deux tiers et internes y ont accès : Amiens, Caen, Montpellier, Nantes et Strasbourg.

2.5. Point de vue des internes sur la proposition de formation aux psychothérapies de l'AFFEP

La dernière question de cette enquête portait sur les souhaits des internes quant à leur formation aux psychothérapies. Ainsi, un projet de formation en deux temps leur a été proposé : une formation théorique obligatoire aux principes généraux et aux différents grands courants psychothérapeutiques (psychanalyse, systémie, TCC) en première partie d'internat, pouvant être suivie d'une formation approfondie facultative dans un ou plusieurs de ces courants en deuxième partie d'internat. Quatre-vingt-quinze pour cent des internes ayant répondu au questionnaire se sont déclarés favorables à ce modèle avec, là encore, une réelle unanimité puisque, dans chaque ville, plus de 4/5^e des internes (81 %) le sont [11].

Seuls 39 internes sur 869 (5 %) se sont déclarés défavorables au modèle proposé. Parmi les 31 internes ayant justifié ce désaccord, seuls cinq ne veulent pas être formés aux psychothérapies et 12 ne veulent être formés qu'à un seul courant psychothérapeutique. Les 14 internes restants sont favorables à une formation à plusieurs types de psychothérapies mais différente de celle proposée dans l'enquête : sept souhaitent que cette formation reste facultative, cinq considèrent que le modèle proposé est trop superficiel et deux souhaitent une formation aux psychothérapies à l'issue de l'internat.

3. Principaux résultats de l'enquête auprès des universitaires

En 2012, dans les suites de ce travail, une enquête sur la formation des internes a été menée auprès des PU-PH de psychiatrie français¹. Un questionnaire s'intéressant à divers domaines de la formation pratique et théorique, dont celle aux psychothérapies, a été diffusé à 125 PU-PH (40 de pédopsychiatrie et 75 de psychiatrie d'adulte). Soixante-dix-neuf PU-PH ont répondu à l'enquête, soit un taux de participation de 63 %, allant de 56 % chez les psychiatres d'adulte à 65 % chez les pédopsychiatres.

3.1. Opinion des universitaires sur la formation délivrée

Les questions portant, d'une part, sur la satisfaction de la formation délivrée et les souhaits de formation aux psychothérapies, d'autre part, sur la supervision, ont été posées de la même

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/314283>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/314283>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)